
Anne Raulin

CESARI Jocelyne éd., *La Méditerranée des réseaux. Marchands, entrepreneurs et migrants entre l'Europe et le Maghreb*

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Anne Raulin, « CESARI Jocelyne éd., *La Méditerranée des réseaux. Marchands, entrepreneurs et migrants entre l'Europe et le Maghreb* », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 20 - n°1 | 2004, mis en ligne le 25 septembre 2008, consulté le 11 février 2012. URL : <http://remi.revues.org/4034>

Éditeur : Association pour l'étude des migrations internationales

<http://remi.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://remi.revues.org/4034>

Document généré automatiquement le 11 février 2012. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

© Université de Poitiers

Anne Raulin

CESARI Jocelyne éd., *La Méditerranée des réseaux. Marchands, entrepreneurs et migrants entre l'Europe et le Maghreb*

Pagination de l'édition papier : p. 211-213

- 1 Une des conséquences des nouvelles formes de mondialisation ne serait-elle pas la réactivation des plus anciennes aires de circulation des hommes, des marchandises et des capitaux, ici le bassin méditerranéen ? Cette constatation, qui commence à se faire savoir, est servie dans cet ouvrage par des contributions qui par elles-mêmes ajoutent une autre dimension à cette circulation, celle des idées et des activités intellectuelles. En effet, ce que livre cette publication de L'atelier méditerranéen, collection dirigée par Jean-Charles Depaule, c'est un ensemble de travaux réalisés par des chercheurs des deux rives de la Méditerranée, italiens, espagnols, français, tunisiens, algériens, marocains, et cette collaboration sous la direction de Jocelyne Cesari participe au plan scientifique de cette dynamique contemporaine.
- 2 Les phénomènes les plus récents et les plus originaux de cette réalité ouvrent cet ensemble : l'Europe du Sud est aujourd'hui devenue un territoire de migration pour des populations originaires de l'Afrique méditerranéenne. La contribution de Ottavia Schmidt di Friedberg traduit une enquête de terrain sur leur présence dans les deux villes les plus industrielles de l'Italie du nord, Milan et Turin. Elle nous permet de prendre la mesure de cette migration, encore dans sa phase initiale dans ce pays, qui s'est constituée de façon clandestine et donc invisible jusqu'aux lois successives de 1986, 1990, 1996 et 1998 qui engagèrent sa régularisation. Les participants de ces vagues migratoires, en provenance du Maroc, de la Tunisie, de l'Égypte et de l'Algérie, ont bénéficié du tissu des petites et moyennes entreprises qui couvre la Lombardie et le Piémont pour acquérir des spécialisations recherchées, mais exercent aussi des métiers précaires ou marginaux, ou encore, pour une minorité cependant très significative, établissent leurs propres entreprises dans des domaines diversifiés, ethniques ou non : commerces de gros, industries alimentaires, bâtiment, hôtellerie, et secteur des entreprises intermédiaires (livraison, traduction, services d'hygiène, télécommunications, etc.). Turin fait figure de ville exemplaire de l'intégration de sa composante musulmane : conseil élu auprès de la Mairie, centres islamiques « ouverts sur la ville », légalisation de l'abattage rituel depuis 1989, cimetière islamique. Cette réalité engage à traiter des formes régionales, et non nationales, que peuvent prendre ces migrations qui doivent également faire preuve d'une réelle flexibilité locale en termes d'opportunité économique.
- 3 En Espagne, un train de lois similaires a permis depuis 1985 la régularisation des émigrants en provenance du Maroc, dont environ 10 % sont des commerçants. L'étude menée par Encarna Cabello, Bernabé Lopez Garcia et Jordi Moreras porte exclusivement sur cette catégorie et distingue les deux pôles d'implantation que constituent Madrid et Barcelone. Dans la capitale, les établissements commerciaux des Marocains se regroupent dans les quartiers populaires du vieux Madrid ; les commerces d'alimentation s'approvisionnent, y compris pour les denrées produites au Maghreb, auprès de réseaux de distribution installés de longue date en Belgique, en France, et en Hollande et récemment étendus à l'Espagne. Leurs perspectives d'investissement concernent surtout ce dernier pays auquel ils se déclarent très attachés et qui leur semble de meilleure opportunité économique et sans doute culturelle, car la plupart d'entre eux sont des urbains scolarisés. En Catalogne, les sources d'approvisionnement des commerces alimentaires marocains se répartissent entre le Maroc et le sud de la France — Barcelone ayant constitué de longue date une escale dans les circuits d'exportation des produits de l'artisanat, et incluent les canaux de l'économie souterraine.
- 4 L'article de Mohamed Berriane et Atmane Hnaka permet de décliner, selon les différentes régions d'émigration marocaine, des dynamiques entrepreneuriales spécifiques. La région

du Souss alimente depuis un siècle le gros de la migration vers la France et la Belgique, puis vers la Hollande et l'Allemagne, et enfin récemment vers l'Italie et l'Espagne. Cette persistance du phénomène se traduit par un apport ancien et constant de capitaux issu de cette dispersion internationale et a entraîné une urbanisation accélérée de la région et la diffusion de nouveaux modes de consommation, de vie et d'habitation. Elle a surtout permis l'émergence d'une génération d'entrepreneurs locaux d'envergure internationale ayant pu faire l'économie de l'exil tout en héritant des entreprises montées par leurs ascendants dans les divers pays évoqués.

5 L'émigration de la région du Rif s'est d'abord limitée à l'espace nord-africain avant de s'étendre dans les années 1960 à l'Europe du nord, jusqu'en Scandinavie. À la suite de la fermeture des frontières, elle prend le chemin des pays du Golfe et de l'Europe du sud. Le recours au regroupement familial — à grand renfort de mariages contractés lors des séjours des émigrés en congés annuels —, puis à l'immigration clandestine, en constitue les traits contemporains, avec l'attachement au pays d'origine et la volonté d'y investir dans le village familial puis à Nador, port rifain situé au sud de l'enclave espagnole de Melilla. Ces formes de réinvestissement peuvent aller jusqu'à la réalisation de centres commerciaux : le promoteur d'un de ces sites vaste de 700 boutiques, (comprenant piscine, banque, restaurants, cinéma, mosquée, garderie, salle d'exposition, etc) dit s'être directement inspiré d'un modèle américain de *Civic Center* visité à l'occasion d'un voyage d'affaires aux États-Unis. Cette initiative le fait accéder au statut de « producteur urbain » au sens où il induit des formes nouvelles de production de la ville, non seulement par la mise en place d'une infrastructure commerciale mais aussi par la réorganisation de l'environnement qu'elle induit : un stade situé à proximité est déplacé à l'extérieur de la ville afin de permettre la réalisation d'espaces verts et de parkings et l'émergence d'un nouveau centre urbain dans ce périmètre.

6 C'est essentiellement vers l'Italie que se tourne la migration en provenance du Tadla (plaine atlantique), jeune parce que datant d'une décennie et parce qu'elle est le fait d'hommes et aussi de femmes jeunes, originaires des villes de la région. Ils se distinguent par l'importance et la fréquence des transferts en espèces et en nature (véhicules, électroménager, produits alimentaires, vêtements), transferts ayant d'ores et déjà entraîné une diversification de la structure commerciale et des retombées dans le secteur agricole.

7 Également dans ce secteur s'effectuent les réinvestissements de l'émigration issue de Ghomrassen dans le Sud-Est tunisien. Ses activités commerciales, qui se sont développées en France et en Tunisie dans les domaines de la restauration, pâtisserie, boulangerie, ont permis l'accumulation de capitaux dans le secteur industriel ou tertiaire (par exemple par la mise en place dans la région d'origine d'usine de fabrication de briques, ou de retraitement des vêtements usagés en provenance de France, un marché de la fripe se développant en Tunisie face à la cherté de la confection de qualité). Mais c'est le phénomène nouveau et croissant de réinvestissement dans le secteur agricole qui retient l'attention d'Hassen Boubakri, d'autant plus que la perception statistique en minimise considérablement l'importance. L'agriculture spéculative se développe avec l'introduction de nouvelles technologies : cultures sous serre, chambres frigorifiques, silos de céréales. Ce mouvement se traduit aussi par l'« achat des terres agricoles ou d'oliveraies sur la bordure littorale, ou encore la mise en valeur des terres de parcours collectifs dans des zones subdésertiques très ensablées » (p. 197) de la Jeffara — qui nécessitent la mise en œuvre de travaux d'irrigation et des moyens de transports coûteux.

8 Les contributions relatives à l'Algérie, respectivement de Sabah Chaïb et de Omar Benderra, exposent la spécificité d'une dynamique diasporique confrontée à un État socialiste dont la faillite économique a contraint les acteurs économiques à reprendre l'initiative sous toutes ses formes, y compris illégales. Cette situation critique semble trouver une de ses explications dans l'absence de la bourgeoisie, alors totalement dominée par le colonat, dans la lutte de libération nationale. L'économie informelle s'est ralliée l'opposition islamiste, mais elle rencontre une relative bienveillance de la part du gouvernement qui y voit une garantie de stabilité de l'ordre social et peut éventuellement y prendre part — tout en gardant le monopole de la rente pétrolière.

- 9 Dans ce contexte, intervient la présentation d'une initiative originale, celle de la création d'un club d'entrepreneurs immigrés d'Algérie ou d'origine algérienne en France. Cette association se proposait de développer les formes de solidarité classique entre personnes de même origine, mais elle avait aussi d'autres ambitions : reconnaissance de nouvelles formes de citoyenneté et partenariat avec les autorités algériennes et françaises. La courte vie de ce Club 92 incite à tirer les leçons de son échec : hétérogénéité du recrutement, faiblesse des activités économiques réelles avec l'Algérie, antagonisme entre un pôle désireux de renforcer les investissements avec ce pays et l'autre cherchant à encourager des projets au bénéfice des communautés immigrées en France, etc.
- 10 Sans doute aussi la volonté de promotion d'une participation économique duale ne correspondait-elle pas à la réalité d'une diaspora qui tend à multiplier les pôles d'activités au Moyen-Orient, en Europe et en Afrique. C'est cette amplitude géographique qui ressort également de la lecture de l'article de Myriam Catusse sur les réseaux transnationaux des entrepreneurs marocains. Cependant, l'orientation étatique du Maroc contraste avec celle de l'Algérie puisqu'elle encourage l'initiative privée et les investissements étrangers, ainsi que l'ouverture économique sur le marché mondial, le secteur textile représentant un exemple particulièrement prospère dans cette configuration. La même année 1992 aura vu en Algérie le lancement du Club 92 et au Maroc celui de la « croisière Maghreb-Europe pour la création des entreprises et le partenariat Euro-Maghreb » qui rallia les ports de la Méditerranée du sud et du nord — ces deux opérations à caractère médiatique reflétant ces orientations divergentes.
- 11 On terminera l'évocation de ces contributions d'une particulière densité en termes d'informations (statistiques, enquêtes, histoires d'entreprises) et de réflexions sur ces situations fortement imbriquées les unes dans les autres mais présentant des traits remarquablement divers, par les villes de Ceuta et de Melilla, points d'ancrage de l'Europe au Maghreb. L'article de Ana I. Planet et celui de Mohamed Berriane (qui traite du doublet urbain formé par Melilla et Nador) montrent comment le statut de zone franche et la localisation géographique de ces ports dans l'isthme méditerranéen les ont progressivement constitués en épice commercial international, traitant un volume de transactions sans commune mesure avec les besoins locaux. Cette situation a suscité un développement économique formel et informel, les pratiques de contrebande, de subsistance ou à grande échelle, utilisant cette porosité frontalière avec des complicités douanières et policières.
- 12 Pour conclure, on reviendra sur la préface de Jocelyne Cesari qui a le mérite de mettre en perspective le redéploiement de ces aires de circulation et d'activités circum-méditerranéennes avec les formes de la nouvelle mondialisation. Elle souligne également l'originalité de ce volume qui est d'interroger les effets de ces deux phénomènes sur la destinée de l'État-nation, de considérer la diversité des cas de figure, et d'opposer à la thèse de la fragilisation de l'État par les réseaux celle de leur mise à profit par cette instance de pouvoir. On pourrait discuter du concept de « société civile transnationale » proposé par Jocelyne Cesari et considérer sa pertinence par rapport au terme de « diaspora » adopté par certains auteurs, rejeté par d'autres. Mais en tant qu'anthropologue, on ne peut qu'être frappé par la force de la dynamique conjuguée du culturel et de l'économique, laquelle vient en quelque sorte « narguer » le politique. Dans ce contexte de mondialisation, il apparaît que les pratiques de consommation les plus particularistes (liés par exemple aux habitudes et interdits alimentaires, comme la viande hallal) viennent faire le jeu non seulement des réseaux mais encore celui de la visibilité d'une présence du sud de la Méditerranée au nord de celle-ci, dans des formes diversifiées d'inscription urbaine. À ce pôle particulariste se combine un pôle de consommation moderniste, où la diffusion des nouvelles technologies de communication (antenne parabolique, téléphonie, etc.) et les nouveaux sites de distribution (centre commercial) alimentent autant l'ouverture au monde que les échanges coutumiers, et refaçonnent les paysages culturels et urbains de cette Afrique méditerranéenne.
-

Référence(s) :

CESARI Jocelyne éd., *La Méditerranée des réseaux. Marchands, entrepreneurs et migrants entre l'Europe et le Maghreb*, Paris, Maisonneuve et Larose, Maison méditerranéenne des sciences de l'homme, 2002, 293 p., ISBN : 2706816538

Pour citer cet article

Référence électronique

Anne Raulin, « CESARI Jocelyne éd., *La Méditerranée des réseaux. Marchands, entrepreneurs et migrants entre l'Europe et le Maghreb* », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 20 - n°1 | 2004, mis en ligne le 25 septembre 2008, consulté le 11 février 2012. URL : <http://remi.revues.org/4034>

Référence papier

Anne Raulin, « CESARI Jocelyne éd., *La Méditerranée des réseaux. Marchands, entrepreneurs et migrants entre l'Europe et le Maghreb* », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 20 - n°1 | 2004, 211-213.

Droits d'auteur

© Université de Poitiers
